

Avis voté en plénière du 11 février 2015

Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

Déclaration du groupe de l'UNAF

Cet avis montre bien le mal-être de notre société ultramarine face à ses jeunes en déshérence. Déshérence, comment peuvent-ils ne pas l'être ? Sans ressource économique et culturelle, en proie à toutes les dérives. L'avis traite l'ensemble des aspects de l'insertion professionnelle et sociale et décrit avec justesse la situation catastrophique de cette jeunesse vis-à-vis de l'emploi. Il est grand temps que notre pays se donne les moyens de garantir un avenir aux jeunes ultramarins si l'on ne veut pas voir imploser ces départements, si important pour notre économie.

Le groupe de l'UNAF aurait souhaité des préconisations plus resserrées.

Les familles sont les premières responsables de leurs enfants mais que peuvent-elles faire quand elles sont confrontées à des difficultés linguistiques ? Comment peuvent-elles remplir leur rôle de premier éducateur face à la barrière de la langue ? Les familles sont le premier maillon de la chaîne pour la réussite de leurs enfants, c'est la raison pour laquelle il faut les soutenir en leur apprenant à lire et à écrire. Il faut stopper ce fléau qu'est l'illettrisme : c'est le premier défi à relever.

Les jeunes doivent retrouver l'espoir et bénéficier, comme le préconise l'avis, d'un « *Plan de haute qualité éducative* », au minimum dès 3 ans, afin que la maîtrise du français soit acquise durablement. Parvenir au développement de filières d'excellence au niveau local est aussi une voie à approfondir pour l'avenir de ces jeunes. Il y a des raisons d'espérer au regard des résultats des Olympiades des métiers du 31 janvier 2015 avec des médailles remportées par de jeunes ultramarins dans des métiers comme celui de la mode et de la création.

L'Association nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a les outils pour répondre à toutes les demandes. Encore faut-il des bénévoles pour accompagner et accomplir les actions. Les décrets de décembre 2014 sur la formation professionnelle des jeunes sortant du système scolaire sans qualification sont importants pour les jeunes décrocheurs car ils pourront acquérir une formation et des diplômes.

Il est indispensable que l'administration ne limite pas les places pour les jeunes ultramarins. Le groupe de l'UNAF est favorable à une « prépa année zéro » afin d'accroître leurs chances de réussite à la Première année commune aux études de santé (PACES). La fonction publique étant le pivot sur le marché de l'emploi, l'État a un rôle majeur à jouer mais c'est le niveau de son intervention qui contribuera à la réussite des jeunes ultramarins.

Le groupe de l'UNAF souhaite vivement que les préconisations de l'avis soient entendues auprès des pouvoirs publics et a voté l'avis.